

075/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sonia FLOCH, Éric HUON, Éric LE SCANFF, Frédéric LE SCOUR, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2026

Objet : Enedis : Conventions de servitudes pour les ouvrages souterrains

Dans le cadre de travaux de restructuration d'une ligne haute tension située dans le secteur Nord-Est de la commune, il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur la proposition de conventions de servitude avec Enedis versées en annexe, destinées à implanter :

- Sur la propriété communale cadastrée E383 – Cleuaës les ouvrages décrits ci-dessous :
 - Une canalisation souterraine et ses accessoires dans une bande de 3 m de large sur une longueur totale d'environ 16 m,
 - Les bornes de repérage si besoin.
- Sur la propriété communale cadastrée E1188 – La Tourelle les ouvrages décrits ci-dessous :
 - Une canalisation souterraine et ses accessoires dans une bande de 1 m de large sur une longueur totale d'environ 125 m,
 - Les bornes de repérage si besoin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver les conventions de servitude proposées par Enedis**
- **D'autorise Monsieur Le Maire à signer lesdites conventions.**

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY